

# Bordereau des pièces justificatives fournies pour ma demande de participation au mouvement inter départemental (cocher la case si vous joignez le document)

Nom : ..... Prénom : .....

## **OBLIGATOIRE pour tous** (sans ce document, la demande ne sera pas validée)

Confirmation de participation au mouvement inter départemental imprimée, datée et signée.

### **Séparation géographique de conjoint ou autorité parentale conjointe (en cas de divorce ou annulation de PACS ou séparation avec garde partagée, garde alternée ou droit de visite)**

Photocopie livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant de moins de 18 ans au 31/08/2024.

Dernier avis d'imposition dans le cas d'un enfant à charge sans lien de parenté

Justificatif établissant l'engagement par le PACS ET

Extrait d'acte de naissance du conjoint portant l'identité du partenaire et le lieu d'enregistrement du Pacs (moins de 3 mois)

Justificatif du mariage

Certificat de scolarité pour les enfants de 16 à 18 ans

Certificat de grossesse délivré au plus tard le 01/01/2024

Attestation de reconnaissance anticipée établie le 01/01/2024 au + tard pour les agents non mariés

*Uniquement dans le cas de l'autorité parentale conjointe*

Décisions de justice concernant la résidence de l'enfant

Décisions de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement

Pièce justificative concernant le département sollicité (attestation liée à l'activité professionnelle de l'autre parent, ou certificate de scolarité de l'enfant et toute pièce pouvant justifier de l'adresse de l'autre parent détenteur de l'autorité parentale conjointe)

*Pour les conjoints (ou ex) employés*

Contrat de travail ET

Bulletins de salaires (au moins un par an de séparation)

Chèques emploi service

Pour les personnels Education nationale, une attestation d'exercice ;

*Pour les conjoints (ou ex) au chômage*

Attestation d'inscription au pôle emploi ET

Attestation de la dernière activité professionnelle.

*Pour les conjoints (ou ex) chefs d'entreprise, commerçants, artisans et auto-entrepreneurs ou structures équivalentes,*

Joindre une attestation d'immatriculation au registre du commerce et au répertoire des métiers

Toutes pièces attestant de la réalité de l'activité et de son lieu d'exercice effectif :

Déclaration récente de montant du chiffre d'affaires,

Bail commercial,

Preuves d'achat du matériel nécessaire à l'activité professionnelle,

Preuves de commercialisation de produits ou prestations récente...)

*Pour les conjoints (ou ex) suivant*

*une formation professionnelle*

Copie du contrat d'engagement précisant la date du début de la formation ainsi que sa durée

Copie des bulletins de salaire.

*Profession libérale*

Attestation d'inscription auprès de l'URSSAF,

Justificatif d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (R.C.S.) ou au répertoire des métiers (R.M.)...

Autres documents : .....

Autres documents : .....

### **Demande de majoration exceptionnelle de barème de 800 points pour handicap**

Annexe 1 - Demande de bonification de 800 points.

Pièce attestant que l'agent entre dans le champ du bénéfice de l'obligation d'emploi (BOE) pour l'attribution de 100 points.

Pièce attestant que l'agent ou son conjoint rentre dans le champ du bénéfice de l'obligation d'emploi pour les 800 pts.

S'agissant d'un enfant souffrant d'une maladie grave, toutes

Toutes pièces montrant que le changement de département améliorera les conditions de vie de la personne handicapée. les pièces justificatives relatives au suivi médical notamment en milieu hospitalier spécialisé.

Autres documents : .....

### **Demande de bonification pour les centres d'intérêts matériels et moraux dans les DOM**

Annexe 2 - Eléments d'analyse permettant la reconnaissance du CIMM (en gras, critères irréversibles)

Lieu de naissance de l'agent (Pièce d'identité, copie intégrale de l'acte de naissance, photocopie du livret de famille)-

Lieu de naissance des enfants de l'agent sur le territoire considéré (Pièce d'identité, copie intégrale de l'acte de naissance, photocopie du livret de famille)

Lieu de sépulture des parents les plus proches (Attestation du maire de la commune ou photocopie de la concession)

Etudes effectuées sur le territoire par l'agent et/ou ses enfants (Diplômes, certificats de scolarité)

Lieu de résidence avant l'entrée dans l'administration (Bail, quittance de loyer, attestation de résidence établie par la mairie précisant les périodes de domiciliation, facture d'électricité, taxe d'habitation, taxe foncière, titre de propriété, attestation de résidence).

Lieu de naissance des ascendants (Photocopie de la carte d'identité justifiant le lieu de naissance, extrait d'acte de naissance, Photocopie du livret de famille)

Le lieu d'implantation des biens foncier dont l'agent est propriétaire ou locataire (Titre de propriété, quittance de loyer, bail, Taxe d'habitation, taxe foncière)

Le lieu de résidence des père et mère ou, à défaut, des parents les plus proches (grands-parents, frères, soeurs, enfants) (Bail, quittance de loyer

Paiement par l'agent de certains impôts, notamment l'impôt sur le revenu, sur le territoire considéré. (Avis d'imposition)

Les affectations professionnelles ou administratives sur le territoire qui ont précédé l'affectation actuelle (Contrats ou attestations d'emploi correspondantes)

Le lieu d'inscription de l'agent sur les listes électorales (Carte d'électeur)

La fréquence des demandes de mutation vers le territoire considéré (copie des demandes correspondantes)

La fréquence des voyages que l'agent a pu effectuer vers le territoire considéré (Toutes pièces justifiant ces séjours)

La durée des séjours dans le territoire considéré (Toutes pièces justifiant de la durée des séjours)

Le bénéfice antérieur d'un congé bonifié (Toutes pièces justifiant du bénéfice d'un tel congé)

Le lieu de résidence des père et mère ou, à défaut, des parents les plus proches (grands-parents, frères, soeurs, enfants) (Bail, quittance de loyer, attestation de résidence établie par la mairie précisant les périodes de domiciliation, facture d'électricité, taxe d'habitation, taxe foncière, titre de propriété, attestation de résidence)

**Nous vous conseillons de mettre un maximum de documents. Pour le RC et l'APC, joignez au moins un justificatif par année de séparation (même si vous l'avez déjà fourni l'année dernière).**